

Règlement d'ordre d'intérieur et informations Pole Sensation.

Assurance :

- Chaque membre du club ayant acheté un abonnement de minimum 5 cours est assuré au club. Les autres membres ne sont pas couverts via l'assurance sportive du club.

Abonnement :

- Les dates de validités doivent être respectées, pas de report.
- La location du studio est accessible uniquement aux membres qui sont abonnés à Pole Sensation.
- Pole Sensation se réserve le droit de ne pas accepter ou d'exclure un membre.

Durée des cours :

- Les cours de pole dance sont des séances de 1h30 minutes, les EVJF durent 1h15 minutes. Les cours d'accro aérien (cerceau, tissus ...) et cours privé durent 1h00.

Tenue :

- La tenue devra être propre et adéquate à la pratique sportive. Uniquement les bras, épaules, jambes et ventre à découverts pour les cours de pole dance.

Respect des horaires et des présences :

- Les membres doivent arriver 5 minutes avant le début du cours.
- Nous demandons une présence régulière aux cours auxquels vous êtes inscrits.
- Veuillez, svp vous désinscrire au minimum 5 heures avant le début du cours en cas d'absence afin de laisser le temps de vous remplacer.

(Attention en cas d'absence non prévenue, le cours vous sera décompté)

Payement :

- Les cours découverte et à l'unité doivent être payés dès la première participation.
- Les abonnements doivent être payés à la 2^{ème} participation au plus tard.
- Les cartes de plus de 10 cours sont payables en 2 mensualités.
- Le non payement peut entraîner l'exclusion du club.
- Pas de remboursement ou d'échange des abonnements possible.

N° de compte Pole Sensation : BE14 7320 4151 9283 TVA : 0663 628 171

Divers :

- Nous demandons aux compagnons masculins de ne pas assister aux cours.
- Il est interdit de fumer dans la salle.
- Veuillez svp, avoir une attitude sportive et respectueuse aux cours.

Merci à vous.

